Brochure de l'inauguration de la plaque commémorative à la mémoire des anciens professeurs et des anciens élèves du Lycée Pasteur morts pour la France depuis la seconde guerre mondiale.

Numéro d'inventaire: 1989.00280

Auteur(s): Malingue

Saissac

Type de document : imprimé divers

Imprimeur : Imprimerie Centrale de Touraine

Date de création : 1956

Description: Brochure imprimée; couverture cartonnée souple.

Mesures: hauteur: 210 mm; largeur: 133 mm

Notes : Cette brochure reprend deux discours prononcés lors de la cérémonie d'inauguration

du 4 mars 1956.

Mots-clés: Inaugurations

Formation de la conscience nationale et patriotique **Filière** : Lycée et collège classique et moderne

Niveau: non précisée

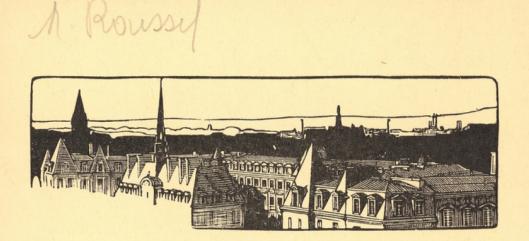
Nom de la commune : Neuilly-sur-Seine Nom du département : Hauts-de-Seine Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 14 Mention d'illustration

ill.

Lieux: Hauts-de-Seine, Neuilly-sur-Seine





LYCÉE PASTEUR

NEUILLY-SUR-SEINE

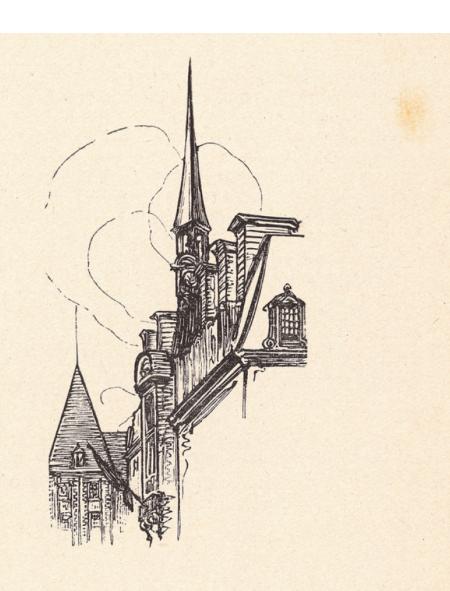
CÉRÉMONIE DU 4 MARS 1956-A LA MÉMOIRE

DES

Maîtres et des Anciens Elèves du Lycée
MORTS POUR LA FRANCE
1939-1956







Le dimanche 4 mars 1956, à 11 heures, a eu lieu au Lycée la cérémonie d'inauguration de la plaque de marbre érigée à la mémoire des anciens professeurs et des anciens élèves du Lycée Pasteur morts pour la France pendant la guerre de 1939-1945 et depuis 1945.

Cette émouvante cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. l'Inspecteur général Jacob, représentant M. le Recteur de l'Académie de Paris, en présence de M. Saissac, Proviseur du Lycée, de M. Peretti, Maire de Neuilly-sur-Seine, de M. Malingue, Président de



l'Association des Anciens Elèves, de M. Boulte, Président de l'Association des Parents d'Elèves, de M. Perret, Inspecteur général, ancien professeur de philosophie du Lycée.

Les familles des disparus sont groupées dans le parloir, devant le monument ; tout autour, se trouvent l'Administration du Lycée, le Bureau de l'Association des Anciens Elèves, les professeurs et professeurs honoraires, des anciens élèves, enfin les élèves des classes terminales et supérieures.

M. l'Inspecteur général Jacob fait tomber le voile tricolore qui recouvrait la plaque ; la chorale du Lycée chante la « Marseillaise », puis la parole est donnée à M. Saissac, Proviseur du Lycée :

- « Monsieur le Recteur,
- « Monsieur le Président de l'Association des Anciens Elèves,
- « Mesdames,
- « Messieurs,
- « L'émouvant honneur m'a été réservé de recevoir aujourd'hui, au nom du Lycée Pasteur, ce monument du souvenir où sont inscrits les noms des maîtres et des anciens élèves morts pour la France depuis 1939.
- « Quatre-vingt-un noms sont gravés sur ce marbre : ceux de deux maîtres, celui du médecin du Lycée, ceux de soixante-dix-huit anciens élèves. C'est toute l'histoire des années et des jours tragiques qu'on peut suivre dans les pages du Livre d'Or du Lycée et l'on y trouve mention de tous les lieux où a coulé le sang d'une jeunesse héroïque.

